



Centre régional d'apprentissages spécialisés BE-JU-NE

L'École spécialisée

met au concours un poste de

ASE pour de l'appui intégratif à l'école ordinaire (env. 30%)

Possibilité de combiner avec un poste d'éducatrice d'externat (32%)

Mission

Favoriser l'intégration et la participation à la vie scolaire d'un·e élève présentant un handicap physique ou un degré d'autonomie restreint.

Nous offrons :

- un poste de travail à temps partiel auprès d'élèves nécessitant un appui intégratif dans leur milieu scolaire ;
- une activité professionnelle calquée sur le rythme de l'année scolaire ;
- un environnement et des conditions de travail de premier ordre ;
- une expérience interdisciplinaire reconnue.

Nous demandons :

- une formation d'assistant·e socio-éducatif·ive (ASE) ou équivalent, sanctionnée par un titre officiel ;
- un intérêt marqué pour un travail auprès d'enfants ayant besoin d'aide pour participer à la vie scolaire, tout en favorisant l'autonomie ;
- une bonne aptitude à la collaboration interdisciplinaire ;
- des qualités humaines et relationnelles,
- une bonne faculté d'organisation et d'adaptation ;
- des bonnes connaissances et de l'expérience dans le domaine du handicap physique (transferts, soins de confort)
- une connaissance de base des outils bureautiques courants (Word et Excel).

Le cahier des charges peut être consulté sur le site <http://www.ceras.ch/emploi>.

Obligations et traitements légaux : CCT-ÉS

Lieu de travail : Montagnes neuchâtelaises

Entrée en fonction : 1^{er} août 2025

Délai de postulation : lundi 5 mai 2025

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur dossier de candidature complet, avec curriculum vitae ainsi que copies des titres, certificats et extrait de casier judiciaire, par courriel à es.ceras@ne.ch à l'attention de la direction de l'École spécialisée du Ceras.

Des renseignements sur la fondation du Ceras peuvent être obtenus sur le site www.ceras.ch ou demandés auprès de la direction de l'École spécialisée, durant les heures de bureau, au 032 967 97 17.